

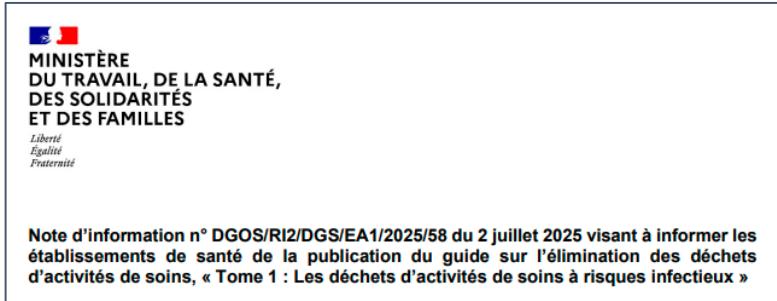
Les déchets : cadre général de l'actualité relative aux déchets

Rencontre des hygiénistes

Jeudi 12 décembre 2025

Amphithéâtre FEH - CHU Caen-Normandie

La parution d'un nouveau guide



Contexte de cette parution...

- En 2009, guide national rédigé par le Ministère de la santé :
« Elimination des déchets d'activité de soins à risques », destiné aux professionnels exerçant en établissements



Contexte : évolutions et nouveaux enjeux

- Evolutions de **l'organisation** de l'offre de soins et des modalités de PEC
- Pandémie de la **Covid-19**
- Evolutions **techniques et technologiques**
- Enjeux **environnementaux**
 - DAS = 700 000 t de déchets / an en ES et ESMS
 - 8 % des émissions de gaz à effet de serre en provenance du système de santé
 - Inscrire la gestion des déchets dans une démarche d'économie circulaire et ↘ de l'impact environnemental

- ☛ Initiation de travaux pour **révision du guide** en juillet 2022, avec constitution d'un GT national
- Objectif : harmoniser les pratiques de tri, et mise en cohérence avec les enjeux environnementaux

Contexte : étapes de la révision du guide

- Juillet 2022 : constitution GT national sous l'égide de la DGS et DGOS, avec
 - Professionnels de la collecte et du traitement des déchets, fédérations hospitalières, experts, SF2H, ANAP, représentants des ARS, des CPIas, ADEMÉ...
 - Positions différentes...
- Février 2023 : 1^{re} saisine du HCSP
 - Recommandations pour caractériser le risque infectieux des DAS => publié le 1^{er}/07
- Juillet 2023 à août 2024
 - Version prenant en compte les recommandations en lien avec les membres du GT, pour une version plus compatible avec les pratiques de terrain
- Août 2024 : 2^e saisine du HCSP
 - Avis du 3 oct. 2024 sur la « Révision du guide national sur l'élimination des DASRIA », pour s'assurer que les évolutions des pratiques de tri des DAS préconisées sont en adéquation avec les recommandations
- Novembre 2024 mai à 2025
 - Etablissement d'une version finale du guide, relecture par le HCSP
 - Elaboration d'une plaquette d'information reprenant les messages clés, pour communication auprès des producteurs de DASRIA

Avis divergents

Révision du guide sur l'élimination des déchets d'act. soins (Tome 1)			
Rappel sur les contributions reçues			
✓ A la suite du GT du 1 ^{er} février 2024, des contributions ont été reçues :			
DGPR	DGT	DGAL	DGCS
ARS PDL	ARS Occ	ARS IDF	
FNADE	SF2H	FHF	FHP
ANAP		Groupe CPIas	
Un grand merci pour l'ensemble de ces contributions !			

Edition du nouveau guide national

- Guide scindé en 2 tomes
- T1 : Les **déchets d'activités de soins à risques infectieux**
- T2 : Les **DAS présentant des risques chimiques, toxiques, radioactifs et DASRIe**
 - Engagement des travaux annoncé courant 2026...



[https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/
guide_dasri_maj_240725j.pdf](https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide_dasri_maj_240725j.pdf)

Edition du nouveau guide national : cadre général

- Version révisée
 - Fruit d'un travail **interministériel et collaboratif** conduit par DGS et DGOS, avec l'appui de professionnels de la collecte et du traitement des déchets, des fédérations hospitalières, d'experts, de représentants des ARS..., **en cohérence avec les avis du HCSP**
- Cible : **l'ensemble des producteurs de DAS**
 - **Professionnels de santé**, au sein ou non de structures de soins
 - **Producteurs de DAS non professionnels de santé** (tatoueurs, professionnels du piercing...)
- Explicite la réglementation existante **sans la modifier**
- Responsabilité du producteur de déchets
 - **Fixée dans le CSP et le CE depuis des années**
 - Toute personne qui produit des DAS est tenue de les éliminer (articles R.1335-2 du CSP et L.541-2 du CE)

Révision du guide sur l'élimination des déchets d'activités de soins (T1)

En conclusion, principales évolutions apportées par rapport à la version de 2009...

➤ **Elargissement de la cible** à laquelle s'adresse le guide de 2025 =/= le guide de 2009 s'adressait exclusivement aux producteurs de DAS exerçant en établissements de santé.

Nouveau guide intègre des mentions destinées aux producteurs de déchets assimilés aux déchets d'activités de soins tels que les **tatoueurs et thanatopracteurs** pour répondre à la demande des producteurs de DAS non professionnels de santé et/ou n'exerçant pas dans des structures de soins.

➤ **Clarification apportée sur la caractérisation des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)** résultant relatif aux recommandations de tri des déchets d'activités de soins. **de l'avis du HCSP du 1er juin 2023**

➤ **Insertion outils d'aide concrets** (exemples, tableau de synthèse, annexe) destinés à aider les pratiques de tri à la demande l'ensemble des acteurs.

➤ **Suppression de la notion de « risque psycho-émotionnel ».**

⇒ N'étant pas réglementaire elle était sujette à interprétation, notamment pour les acteurs chargés de la collecte des DAS au regard des tris de ces déchets effectués par les producteurs.

➤ **Mention des projets d'expérimentations visant le développement d'une filière d'emballages de DASRI**

➤ **Ajout d'un graphe montrant l'évolution à la baisse (hors période COVID) des productions de DASRI dans le temps.**



Le guide : les catégories de déchets

Une première distinction est faite entre les déchets d'origine ménagère, c'est-à-dire rejetés par les particuliers, et les déchets d'origine professionnelle appelés DAE : déchets d'activités économiques.

DECHETS D'ACTIVITES ECONOMIQUES



Déchets d'activités de soins

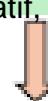
« Déchets issus des activités de diagnostic, de suivi et de traitement préventif, curatif ou palliatif, dans les domaines de la médecine humaine et vétérinaire »



DECHETS D'ACTIVITES DE SOINS A RISQUES



DAE AUTRES QUE DASRI, DRCT et DRR



NEW

DECHETS DANGEREUX



DECHETS NON DANGEREUX



Piles

Textile : compresse

Equipement électrique

Papiers

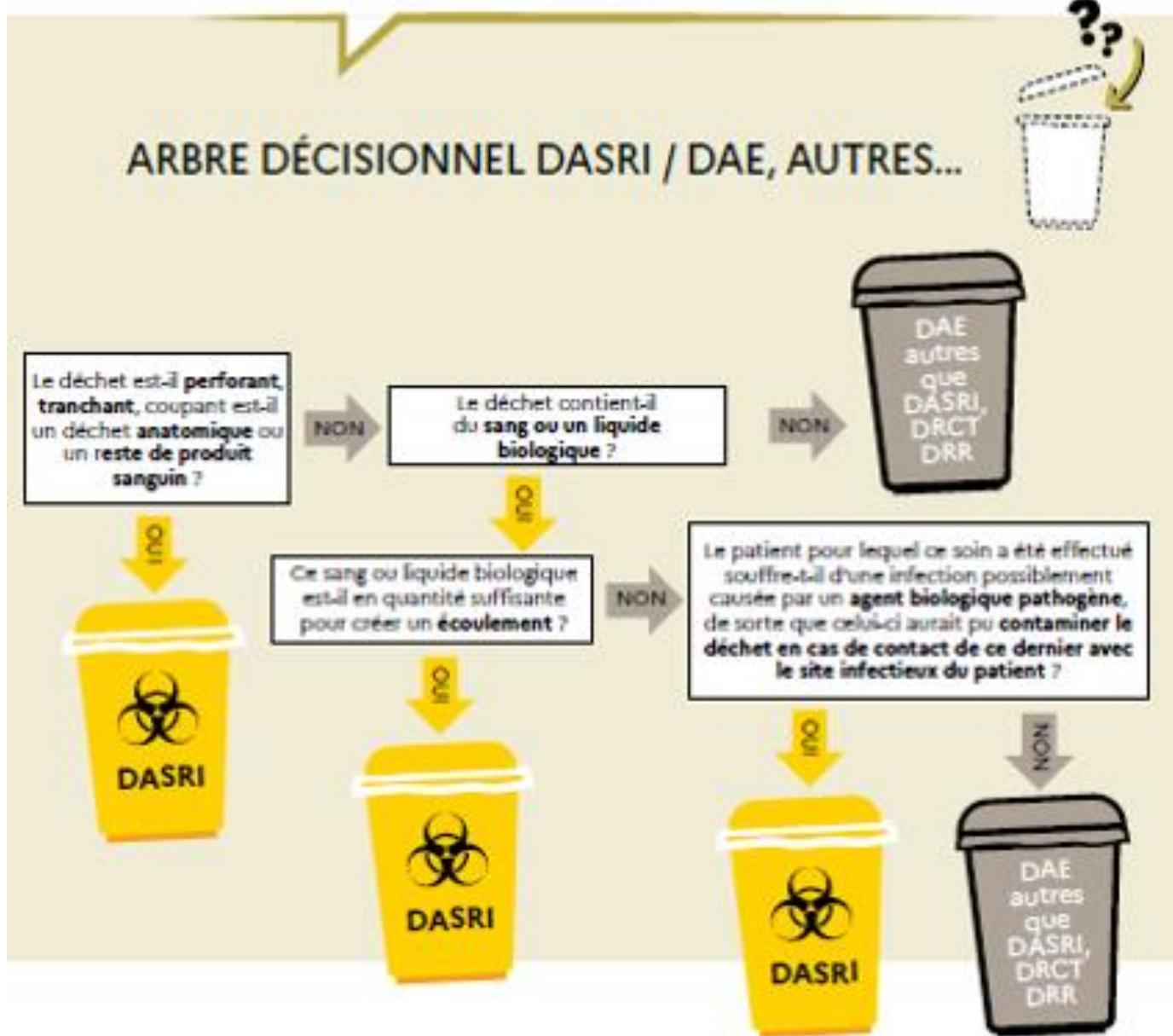
DECHETS D'ACTIVITES DE SOINS A RISQUES INFECTIEUX

DECHETS A RISQUES CHIMIQUES OU TOXIQUES

DECHETS A RISQUES RADIOACTIFS

DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS : COMMENT LES ÉLIMINER ?

- Extrait de la plaquette du Ministère



CARACTÉRISER LES DASRI: définitions

Un DASRI correspond à :

- un déchet provenant, ou ayant eu un contact direct avec un foyer infectieux avéré ou suspecté (*micro-organismes groupes 2 à 4*)

Ou

- un déchet fortement imprégné de sang, de sécrétions ou d'excréptions avec risque d'écoulement

Autres types de DAS devant suivre la filière DASRI :

- tous les matériels et matériaux perforants, piquants, coupants (*en contact ou pas avec un produit biologique : aiguille, lame, mandrin...*)
- les produits sanguins à usage thérapeutique incomplètement utilisés ou arrivés à péremption
- les déchets anatomiques humains en tant que fragments non aisément identifiables

Pas de liste exhaustive de dispositifs éligibles à la filière DASRI. L'évaluation est réalisée par le professionnel en tenant compte de la nature de l'objet (OPCT...), du danger infectieux avéré et du risque par contact direct entre l'objet et le foyer infectieux.



CARACTÉRISER le RISQUE INFECTIEUX : évaluation par le professionnel de santé



La caractérisation du risque infectieux, suspecté ou avéré, s'effectue par le producteur de soins après une évaluation clinique (*signes locaux voire généraux*) et/ou diagnostique (*analyse microbiologique*)

Les DASRI contiennent des micro-organismes viables ou leurs toxines, dont on sait ou dont on a de bonnes raisons de croire qu'en raison de leur nature, de leur quantité ou de leur métabolisme, ils causent la maladie chez l'homme ou chez d'autres organismes vivants

En cas de suspicion d'infection ou d'infection avérée après évaluation par le professionnel, les déchets ayant été en contact avec le site en cause du patient doivent être orientés vers la filière de gestion des DASRI

-> En aucun cas, un DASRI ne doit se trouver dans une autre filière



ARBRE DECISIONNEL DAS ? DASRI



Le déchet est :
Perforant, piquant, tranchant ?
Un déchet anatomique (non reconnaissable) ?
Un produit sanguin périme ou incomplètement utilisé ?

OUI



* Colonisation, flore, microbiote,
(avec ou sans BMR-BHR) ne
correspondent pas au terme « site
infectieux »

Le déchet provient ou était en
contact avec un site infectieux*
possible ou confirmé ?

OUI



Le déchet contient
un liquide biologique, du sang...

OUI



Le liquide biologique (sang...)
est en quantité présentant un
risque d'écoulement ?

OUI



NON



Caractérisation du risque infectieux

SITUATIONS	DAS à orienter vers la filière DASRI	DAS à orienter vers la filière DAE autres que DASRI, DRCT et DRR
Quelle que soit la situation liée à l'état clinique du patient	<ul style="list-style-type: none"> - Objets perforants (ex : aiguilles, agrafes, cathéters, seringues montées avec aiguille, scalpels, lame de rasoir, perforateurs de tubulures, trocart) - Produits sanguins à usage thérapeutique incomplètement utilisés ou arrivés à péremption - Déchets anatomiques humains - Déchets souillés (sang, excréptions, sécrétions) avec risque d'écoulement (ex: déchets souillés de liquide cérébrospinal, liquide pleural, péritonéal, péricardique, synovial présentant des risques d'écoulement et champ opératoire fortement imprégné de sang) 	<ul style="list-style-type: none"> - Poches complètement transfusées après le délai réglementaire de conservation selon les principes de sécurité transfusionnelle

Exemples de situations

Situation de soins	Caractérisation du risque infectieux : Foyer infectieux / écoulement	Exemple de déchets produits	Filière d'élimination	Commentaire
 Retrait d'un cathéter veineux périphérique	Absence de foyer infectieux Absence de risque d'écoulement de liquide biologique	Gants, cathéter et compresses souillées de sang	DAE* Déchets d'activité économiques (DAE) autres que DASRI, DRCT et DRR non dangereux	
 Retrait d'une sonde urinaire avec sac collecteur vidangeable	Absence de foyer infectieux Absence de risque d'écoulement de liquide biologique	Sonde urinaire	DAE*	Vider le sac collecteur avant retrait de la sonde
	Absence de foyer infectieux mais colonisation urinaire (ECBU+) Absence de risque d'écoulement de liquide biologique	Sonde urinaire	DAE*	
	Foyer infectieux suspecté (symptômes cliniques et ECBU en cours) Absence de risque d'écoulement de liquide biologique	Sonde urinaire	DASRI	
	Foyer infectieux avéré (symptômes cliniques et résultats ECBU +) Absence de risque d'écoulement de Liquide biologique	Sonde urinaire	DASRI	

NB : DAE* = DAE autre que DASRI, DRCT, DRR

Exemples de situations

Situation de soins	Caractérisation du risque infectieux Foyer infectieux / écoulement	Exemple de déchets produits	Filière d'élimination
 Change d'une protection souillée chez un patient/résident présentant une diarrhée	Foyer infectieux avéré : diagnostic microbiologique avec ou sans risque d'écoulement de liquide biologique	Déchets au contact du foyer infectieux : protection souillée de selles, gants, gants de toilette, tablier souillé ...	DASRI
		Déchets sans contact avec le foyer infectieux : tablier non souillé ...	DAE*
	Foyer infectieux suspecté : diarrhée sans identification du germe avec ou sans risque d'écoulement de liquide biologique	Déchets au contact du foyer infectieux probable : protection souillée de selles, gants, gants de toilette...	DASRI
		Déchets sans contact avec le foyer infectieux : tablier non souillé ...	DAE*
 Change d'une protection souillée chez un patient/résident porteur d'une BMR /BHRe	Absence de foyer infectieux mais colonisation des selles Absence de risque d'écoulement de liquide biologique	Change souillé de selles	DAE*

NB : DAE* = DAE autre que DASRI, DRCT, DRR

Pour accompagner la sortie du guide...

- Au niveau national

- Ministère : webinaire le 02/10/2025

- GT inter-CPIas, 3 ARS, et 2 experts

Webinaire de présentation du guide national sur l'élimination des Dasri présenté par la Direction Générale de la Santé (DGS) et la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS)



1. Supports pédagogiques communs
2. Mises à disposition des outils sur les sites des CPIas

[REPLAY](#)

Groupe de travail “Déchets”

interCPIas (17 régions), ARS (3 régions), ANAP (2 experts)



PACA	FENOGLIO- ORSINI	Valérie
Aquitaine	PLAIRE	Sandrine
Centre Val de Loire	NOEL	Sylvaine
Normandie	BORGEY	France
Normandie	LEMONNIER	Anne-laure
Normandie (ARS)	LEDUNOIS	Bérengère
Ile de France	NOURRY	Christele
Ile de France	GAUDICHON	Agnès
Bourgogne Franche Comté	ROUSSEAUX	Isabelle
Pays de Loire	BODET	Nathalie
Auvergne Rhône Alpes	BAUD	Olivier
Océan Indien	AVRIL	Catherine
Grand Est	MECHKOUR	Sophie
Bretagne	NIMUBONA	Donavine
Hauts de France	LOCHER	Gwenaelle
Bretagne	GEFFRAULT	Cécile
Guadeloupe	ZUBAR	Antony
Martinique	CAZETTE	Christophe
Martinique (ARS)	HONORE	Sarah
Martinique (ARS)	CHAVIGNY-DE-LACHEVROTIERE	Fanny
Guyane (ARS)	HO-A-CHUCK	Michèle
Guyane	KOUASSI	Pétronille
Occitanie (ARS)	VERON	Claire
Occitanie	DUCHEIN	Patrick
Occitanie	SARIVIERE	Emmanuelle
Occitanie	CANOUET	Sandrine
Expert	CARENCO	Philippe
ANAP	ALLIÈS	Cédric

Pour accompagner la sortie du guide...

- Au niveau régional

1. **Focus déchets : Journée de rencontre des hygiénistes le 11 décembre 2025**
2. **Webinaire déchets CPIas / ARS**
 - RDV le 5 février 2026 (14-15h)
 - Diffusion du lien à venir
3. **Constitution d'un GT avec l'ARS (ville... (affiches...)) ?**



Place aux échanges...